

Termes de Références (TDR) pour le recrutement d'Accompagnateurs Spécialisés (AS) des bénéficiaires FSP du Projet de Filets de Sécurité et de Résilience du Gouvernement Malagasy, financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par le Ministère de la Population et des Solidarités avec le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)

A. CONTEXTE

La Banque Mondiale renforce son engagement dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement en intensifiant son investissement dans le secteur de la protection sociale.

Ainsi, la République de Madagascar a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale dans le cadre du MPS et du FID par la mise en place d'un projet Filets de Sécurité et de Résilience (PFSR)

Le projet Filets de Sécurité et de Résilience (PFSR) qui s'étale pour une période de 3 ans et financée par la Banque Mondiale comprend un Programme de Filets Sociaux Productifs qui s'inscrit dans les actions du gouvernement pour améliorer la protection sociale, surtout envers les ménages les plus pauvres. Au vu des impacts positifs des résultats des activités menées en Filets Sociaux de Sécurité en matière de résilience des ménages, le programme s'étend vers d'autres nouveaux districts.

Le FID, désigné pour assurer la mise en œuvre des activités souhaite alors faire appel à des prestataires de service dans le domaine de la formation des adultes, la socio-organisation et la mobilisation sociale pour la mise en œuvre des activités d'accompagnements aux transferts monétaires du programme Filets Sociaux Productifs. Notamment, des Consultants Individuels ayant une expérience éprouvée, des qualifications et des structures solides requises à l'encadrement de bénéficiaires en développement humain, en inclusion productive, financière et en dynamique communautaire.

Les présents termes de référence sont établis à l'endroit des Consultants Individuels dans le cadre du programme Filets Sociaux Productifs (FSP).

B. OBJECTIF DE LA MISSION ET DESCRIPTION DU PROJET

La sous composante FSP consiste à valoriser le capital humain et à bâtir des actifs productifs pour les ménages par le biais de travaux d'aménagement réalisés en haute intensité de main d'œuvre, de formations techniques sur la production agricole, et de mesures pour assurer l'inclusion économique et le bien-être de la famille.

L'objectif de l'opération est de sortir les ménages du cercle de la pauvreté en :

- Créant des revenus supplémentaires pour les ménages bénéficiaires durant les périodes difficiles de l'année,
- Bâtissant des actifs productifs pour augmenter la résilience des ménages les plus vulnérables
- Transformant le paysage pour un Développement Durable
- Promouvant le développement du capital humain

La population cible de cette sous-composante est constituée des ménages les plus pauvres dans des zones sélectionnées. Les bénéficiaires recevront un transfert monétaire en contre partie des travaux effectués pour ceux qui sont aptes au travail et un transfert non conditionnel pour ceux qui sont invalides. Le FSP intervient dans une communauté au niveau d'un Terroir – un regroupement de fokontany – villages partageant les mêmes ressources.

Les ménages bénéficiaires de ce programme seront sélectionnés par une méthodologie déjà élaborée et décrite dans les manuels d'opérations du FID.

La mise en œuvre des activités d'accompagnements au transfert monétaires est confiée aux Consultants individuels spécialisés en formation des adultes, la socio-organisation et la mobilisation sociale pour la mise en œuvre des activités d'accompagnements aux transferts monétaires du programme Filets Sociaux

Productifs. Les Consultants sont recrutés par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés approuvé par la Banque mondiale.

Les objectifs de la mission confiée par le FID pour l'AS FSP sont cadrés dans les points suivants :

- La restauration du Bien Etre Familial et humain à travers la promotion de l'éducation, la santé, la nutrition, la gouvernance citoyenne et la sensibilisation des bénéficiaires à fréquenter les services sociaux de base.
- La promotion de l'équité et le renforcement de la résilience par des activités qui se focalisent sur l'inclusion économique en l'occurrence en inclusion financière et productive
- La création et redynamisation de la dynamique de vie communautaire
- Promotion des moyens de subsistance durable par le biais de développement d'activités génératrices de revenu et/ou travail salarié à moyens termes, l'organisation de formation technique.
- Le respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

C. MISSIONS DES ACCOMPAGNATEURS SPECIALISES

1) Etapes clés et intervenants

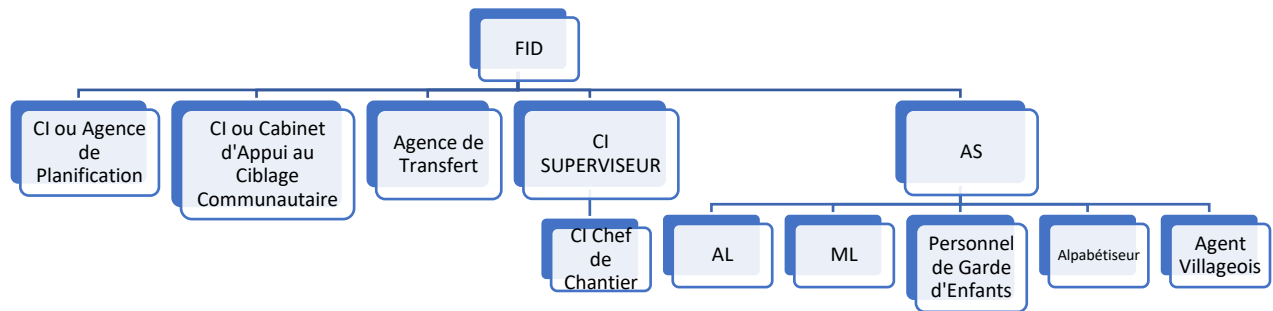
L'Accompagnateur Spécialisé assure la mise en œuvre des activités d'Accompagnement liées aux inclusions économiques, au Développement du bien-être de la famille et à la Dynamique Communautaire. Les détails de ces activités sont dans le tableau ci - énumérés dessous :

Objectif	THEMATIQUE	ACTIVITES	INTERVENANTS
Restauration du Bien Etre Familial et Humain → Développement du Bien Etre de la Famille (DBEF)	(DBEF) : DPEI et Garderie Communautaire	- Mise en place et recrutement des acteurs locaux : Mère Leader - Personnel de Garde d'Enfants- Accompagnateur Local - Mise en place des Crèche Mobile et de la Garderie Communautaire - Formation des acteurs locaux : Mère Leader (ML) – Personnel de Garde d'enfants – Accompagnateur Local (AL) - Mise en œuvre de l'EDUCATION PARENTALE pendant la période inter cycle - Mise en place l'Espace parent et enfant - Supervision et suivi de l'activité des ML – Personnel de Garde et Accompagnateur Local : collecte de données - VAD	AS – Acteurs Locaux
	(DBEF) : Développement Personnel	- Formation des acteurs locaux : ML - Accompagnateur Local	AS – Acteurs Locaux
	(DBEF) : Alphabétisation	- Préparation de l'activité et recrutement des alphabétiseurs - Formation des alphabétiseurs - Supervision et suivi de la Mise en œuvre de l'alphabétisation des adultes suivant l'approche du MEN : Collecte de données	AS – Acteurs Locaux
	(DBEF) : Sensibilisation	- Conduite des séances de sensibilisations sur diverses thématiques (santé, éducation, nutrition, SES, gouvernance citoyenne) - Supervision et suivi de l'activité	AS – partenaires
La promotion de l'équité et le renforcement de la résilience par des activités	(IP) Formation Technique Accompagnement pour l'autonomie des bénéficiaires	- Assistance à l'espace productif - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages sur l'adoption technique	AS - Chef de Chantier – Acteurs Locaux

Objectif	THEMATIQUE	ACTIVITES	INTERVENANTS
qui se focalisent sur l'inclusion économique →Inclusion Financière (IF) et Inclusion Productive (IP)	(IP) Formation pour la Maîtrise de marché	- Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace Productif - Collecte de données et suivis lors des VAD	AS - Acteurs Locaux
	(IP) Formation pour la post production (transformation et conservation)	- Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace Productif - Collecte de données et suivis lors des VAD	AS - Acteurs Locaux
	(IP) Formation à la Permaculture	- Assistance à l'espace productif - Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages sur l'adoption technique	AS - Chef de Chantier – Acteurs Locaux
	(IF) Education Financière : - Elaboration de budget - Epargne - Gestion des dettes - Analyse des coûts et bénéfice - Plan d'affaire simplifié	- Formation en cascade : des Accompagnateurs Locaux vers les bénéficiaires en Espace productif et Espace de Bien Être - Collecte de données et suivis lors des VAD	AS- Acteurs Locaux
	(IF) Epargne individuelle/ Approche Coup de Pouce	- Collecte de données lors des VAD - Conscientisation des ménages à effectuer une épargne individuelle - Sensibilisation à l'épargne lors des jours de paiement	AS – Acteurs Locaux - Agence de transfert
	(IF) Epargne communautaire : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC)	- Sensibilisation des ménages bénéficiaires et appui à la mise en place des groupes AVEC. - Accompagnement les groupes AVEC tout au long du cycle d'épargne et de crédit. - Collecte et suivi des données lors des visites de réunions AVEC et des autres activités communautaires de groupe.	AS-Agent Villageois
		- Appui à la mise en œuvre des allocations du Fonds de soutien	

Objectif	THEMATIQUE	ACTIVITES	INTERVENANTS
	(IE) Fonds de Soutien (FS)	- Suivi et accompagnement des bénéficiaires dans le développement de leurs petits projets Activités Génératrice de Revenu (AGR) - Collecte et digitalisation des données relatives aux petits projets des bénéficiaires	AS- Acteurs Locaux
Création et redynamisation de la dynamique de vie communautaire et Promotion des moyens de subsistance durable→ Dynamique Communautaire (DC)	(DC) : Association et Coopérative	- Structuration des bénéficiaires en groupes, associations ou coopératives	AS – Acteurs Communautaires
	(DC) DORS – GALS	- Développement d'un plan d'action individuel / des ménage pour atteindre les objectifs de développement - Développement d'un plan d'action communautaire pour atteindre les objectifs des activités d'accompagnement en collaboration avec l'équipe de facilitation	AS – Acteurs Communautaires
	Cadre d'élaboration de la Stratégie de changement de comportement (CESCC)	- Recherche formative - Restitution des activités pertinentes au comportement - Elaboration du cadre de la stratégie du changement de comportement	AS – Acteurs Communautaires
Suivi évaluation communautaire (pour les groupes de travail randomisés)	Réunion d'évaluation communautaire	- Organisation de la réunion ; - Mobilisation sociale (autorités, communauté bénéficiaire) ; - Préparation de la réunion et tenue de la réunion	ML-AL-AS-AGEC

2) Organigramme



D. AUTRES OBLIGATIONS

- Ouvrir un compte bancaire spécifique au micro-projet : le consultant doit avoir un compte dans une banque agréée pour recevoir exclusivement les fonds destinés à financer les microprojets du FID ;
- Editer le contrat entre le FID et le consultant... en trois exemplaires originaux (dans le cas où c'est prescrit dans le contrat) ;
- Démarrer les travaux au plus tard 10 jours après réception de l'ordre de service ;
- Prendre des photos de xxxx, localiser GPS, ...
- Etablir et soumettre au FID les rapports demandés dans les délais prévus ;
- Rapporter le déroulement et les thèmes des séances renforcement des capacités réalisées avec tout autre intervenant ;
- Assister aux audiences publiques effectuées par le FID sur l'activité.
- Assister aux réunions liées au suivi évaluation communautaire (SEC) ;
- Collecte de données des bénéficiaires (base line ; midline et endline)
- Collecte et saisie des données dans les plateformes FID (GEMS, MIS....)
- Interlocuteur du FID au niveau local

E. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le FID mettra à la disposition des consultants individuels AS les supports, le guide, les kits et les matériels de formation et d'accompagnement des bénéficiaires nécessaires pour chaque activité ou thème. Charge aux consultants les frais divers relatifs aux séjours de mission (déplacement, hébergement, crédit téléphonique, connexion internet, ...)

Certaines activités nécessitent l'utilisation d'un smartphone et d'un ordinateur. Le FID ne prend pas en charge la dotation de ces matériels. En conséquence, le consultant prendra toutes les dispositions nécessaires pour la disponibilité de ces matériels lors de la réalisation de sa prestation.

Les consultants distribueront ces supports aux acteurs locaux (AL, ML, Alfabétiseurs...) présentes aux formations et rendront les restes au FID à la fin de la mission. Ces distributions feront l'objet de décharge signé par les acteurs locaux.

Annuellement, la prestation effectuée sera évaluée suivant un check List des obligations des Consultants sur la base des Termes de référence. En cas de non satisfaction, le paiement sera suspendu. Si les défaillances ne sont pas remédiées, le contrat sera résilié.

Les activités de formation et d'accompagnement seront réalisées suivant un planning défini entre le FID et le consultant.

Les Consultants Individuels Accompagnateurs spécialisés feront l'objet d'un contrat d'une durée alignée sur celle du financement. Toutefois, la reconduction dudit contrat sera subordonnée à une évaluation annuelle satisfaisante de leur performance.

L'accompagnateur spécialisé aura à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain voire à y résider temporairement.

Le consultant est en règle vis-à-vis de toute obligation fiscale.

F. CADRE DES RESPONSABILITES

Le FID :

- Organise des formations au profit des AS avant qu'ils commencent à travailler avec les communautés
- Etablit la répartition des acteurs locaux à former et à encadrer par AS
- Fournit en temps opportun le guide, outils, supports, kits et matériels nécessaires aux formations et d'accompagnement des bénéficiaires
- Paye les rémunérations des CI AS suivant les dispositions contractuelles en vigueur
- Sensibilise les communautés sur la signification et la nécessité des activités d'accompagnement

Les Consultants individuels Accompagnateurs Spécialisés :

- Participent aux séances de formation organisées par le FID/ses partenaires, nécessaires à la mise en œuvre des activités. Les frais de déplacement, hébergement et restauration non pris en charge par le Projet sont à la charge du Consultant Individuel AS.
- Communiquent aux communautés locales les calendriers de formation suffisamment en avance (par le biais d'une émission-radio et des affiches)
- Mobilisent les participants aux formations / ateliers locaux
- Respectent les calendriers de formation des acteurs locaux convenus et communiqués aux communautés
- Suivent les manuels mis à disposition et respectent le plan de session de formation des Acteurs Locaux
- Procèdent aux formations des acteurs locaux
- Procèdent aux accompagnements des Espaces de Bien Être (EBE)
- Suivent, supervisent les activités des acteurs locaux
- Assurent le recueil et la compilation du rapport des acteurs locaux
- Respectent rigoureusement la méthodologie, le processus et le calendrier de mise en place des AVEC conformément au guide d'animation
- Respectent toutes les clauses des Termes de Référence établis
- Respectent les calendriers de livraison des livrables
- Effectuent des comptes rendus partiels à la fin de chaque semaine de l'avancement des activités
- Prennent des photos des activités, en particulier des cas évidents de changement de comportement (Sucess Story)
- Participent au suivi évaluation communautaire
- Etablissent des feuilles de route mensuelles pour validation FID (planning d'activité)
- Accompagner les bénéficiaires sur le Fararano isam-bolana
- Collecter périodiquement les données et effectuer les saisies dans les plateformes du FID

G. LIVRABLES

L'AS s'engage à livrer au FID, **en version physique et électronique :**

Livrables	Phase	Contenus	Livraison
Rapport de démarrage		Mise en exergue de l'approche Methodologique et le Chronogramme des activités	5 jours calendaires après Ordre de Service / Prise en Main
Rapport d'Accompagnement Mensuel	Rapport de Formation	Rapport de formation des Acteurs Locaux(AL, Alphabétiseur...)	Mensuel et suivant l'avancement des activités par phase. A remettre au plus tard (05) jours calendaires après la fin des prestations sur le terrain.
	Accompagnement	Récapitulation des activités d'accompagnement (faits saillants et recommandations)	
Rapport Final		Récapitulation de la prestation (écart de réalisation, suggestion d'amélioration)	A la fin de prestation

H. DUREE DE LA PRESTATION

Le contrat de l'AS durera 12 mois renouvelable en fonction de l'évaluation positive de la prestation précédente.

Il percevra une rémunération mensuelle forfaitaire. Les activités varient en fonction de la phase du projet FSS, mais en moyenne il passera mensuellement 22 jours calendaires sur terrain et le reste des jours ouvrables au bureau du FID.

ACTIVITES	DUREE APPROXIMATIVE (j)	OBSERVATIONS
ETAPE : PREPARATION	44	
Prise en main, mise en place et recrutement des acteurs locaux, formations en DPEI, Alphabétisation, Développement Personnel, Planning Familial, Inclusion financière, AVEC, Association et Coopérative, DOR GALS, Maitrise de marché , Post production ,Permaculture ,Fararano isam-bolana	44	Formation FID→ AS Formation AS→ Acteurs Locaux
ETAPE : MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT	30	
Mise en œuvre des activités DBEF, Inclusion Economique dans EP, EBE et IP y compris suivi AL,ML et alphabétiseurs	22	Par mois
Reporting et consolidation des rapports ML,AL, Personnel de Garde d'Enfant et alphabétiseurs (toutes prestations, tous sites)	08	Par mois
Participation au suivi évaluation communautaire (SEC)	1	Par intervention FSP

I. PROFIL REQUIS

- **Diplôme :**

Licence en : Sciences Sociales, Développement Local, Agronomie

- **Expérience(s) dans le domaine, en général, dans les 05 dernières années :**

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle en développement rural, renforcement des capacités, communication pour le changement de comportement et en mobilisation communautaire.

- **Expérience(s) spécifique(s) dans le domaine particulier, dans les 05 dernières années :**

Au moins 2 ans d'expérience en tant que socio organisateur ou animateur ou accompagnateur de bénéficiaires

- **Autre(s) critère(s) qui pourraient départager les consultants :**

Expérience dans la zone d'intervention

- **La détention d'un certificat de labellisation FSP délivré par le FID est obligatoire.**

Seuls les consultants labellisés seront habilités à réaliser les prestations.

NB : Un processus de labellisation des prestataires sera mis en place. À cet effet, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sera lancé, invitant les consultants disposant des qualifications susmentionnées à se porter candidats. Des modules de formation relatifs à la composante FSP seront mis à disposition en ligne, suivis d'un test d'évaluation. Seuls les consultants ayant satisfait aux critères de labellisation et réussi le test seront habilités à réaliser les prestations.